L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS,
DIMANCHE MATIN, 22 SEPTEMBRE.

FEUILLETON.

FINETTE

ROMAN POSTHUME

— PAR —

GONTRAN BORYS.

V.

Il y retourna la semaine suivante; puis quarante-huit heures après, puis le lendemain, et ainsi de suite.

On le laissa faire. Il était si peu gênant! Il entrait, saluait, s'incrustait dans un fauteuil et n'en bougeait plus que pour s'en aller; encore le poussait-on par les épaules.

De la part d'un autre, cette assiduité eût tiré conséquence; mais Oscar était un vase de pureté. Avec lui, pas de cette familiarité à craindre, pas un mot malséant, pas une phrase équivoque.

Et puis, les gros jeunes gens ont cet avantage—ou ce malheur—de n'inspirer que des idées patriarcales. Une femme sera peut-être tentée de les appeler papa, jamais: mon ange. Pourriez-vous me citer un séducteur ayant pesé 250 livres? Don Juan, Lovelace et le maréchal de Richelieu représentaient à peine ce chiffre à eux trois.

C'est pourquoi Juliette traita Oscar en frère aîné; elle fut pour lui un gai camarade; elle lui dit en face et gentiment ses vérités; elle se divertit beaucoup à le taquiner, et se moqua fort de son indolence.

Il ne se fâcha point, car il avait l'épiderme solide; les flèches les mieux effilées s'émoussaient contre son imperturbable parti pris de calme et de repos.

Cette égalité d'humeur plut à la rieuse jeune fille; à la longue, elle lui permit de monter en varenne, avec son fez rouge et ses babouches; il n'y eut de consigné que la pipe turque, et elle devint, pour l'étudiant, l'unique attrait de son logis solitaire, où il s'ennuya désormais comme au fond d'un purgatoire.

Le paradis était chez Juliette.

Là, moelleusement assis, les paupières clignottantes, pareil à un matou qui ronronne, Pommelier jeune écoutait jaser ou chanter la voisine, regardait courir ses doigts agiles à travers la laine ou la soie, et, à chacun de ses sourires, s'écriait à part lui:—Tiens! un rayon de soleil!....

Savourant à petites gorgées sa délicieuse fainéantise, il ne pensait ni ne remuait, et rien n'eût manqué à sa béatitude, si on ne l'eût contraint parfois à desserrer les dents.

Mais, bon gré, mal gré, il dut causer à son tour, raconter sa vie d'écolier, exposer son caractère, ses goûts, ses espérances, ses griefs contre l'oncle Mathieu. Sur ce dernier chapitre, il fut presque éloquent et ne ménagea point assez le bonhomme.

Juliette fronça les sourcils.

—Seriez-vous un ingrat, par hasard? demanda-t-elle avec une petite moue qui la rendit plus charmante encore. Quoi! voilà en quels termes vous parlez d'un vieux parent qui a veillé à votre éducation, à votre bien-être!.... Et que vous importe les motifs qui l'ont fait agir? Quand bien même il supprimerait demain votre pension, quand bien même il vous refuserait son héritage, vous lui devriez toujours de la reconnaissance, entendez-vous?....

Oscar n'avait jamais envisagé ce revers de la question. Il ouvrit à la fois les yeux, les bras, la bouche, et il resta si penaud que Juliette se pâma dans un fou rire.

Cependant, à dater de cette conversation, elle lui fit subir, tous les matins, un interrogatoire en règle.

—Avez-vous travaillé, aujourd'hui?

—Certainement.

—Bien vrai?

—Parole d'honneur sacrée!

—Combien de temps?

—Une heure.... au moins.

—Malheureux!.... Et vous osez vous présenter ici?

—Dame!

—Allez-vous-en.

—Mais....

—Allez-vous-en. On n'entre pas. Fi!.... que c'est laid, un homme sans énergie!

Et il s'en allait, et il se rasseyait en soupirant devant son bureau, et il travaillait sérieusement, presque avec plaisir, parce que Juliette le lui avait commandé.

Ainsi s'écoulait la semaine. Mais le dimanche, autre programme.

Dès le point du jour, Claudine se suspendait à la sonnette d'Oscar et lui décernait d'éclatants carillons, jusqu'au moment où elle était bien sûre qu'il avait sauté hors de son lit. Alors seulement elle remontait. L'étudiant s'habillait à la hâte, puis gagnait l'embarcadère de la rive gauche.

Là il attendait.

Au bout d'un quart d'heure, il voyait arriver Claudine et Juliette dans leurs plus pimpants atours. Et tous les trois s'envolaient vers les bois de Sèvres, de Chaville ou de Meudon.

Quelle fête, quels rires, quelles courses folles!.... On déjeunait sous un arbre, on dînait n'importe où, et le soir, à la nuit close, on s'en revenait tout enivrés de grand air, et l'on parfumait le wagon, en y entrant, de la senteur des herbes et des feuilles. Le mystère dont il fallait entourer ces excursions en doublait le plaisir.

Personne, dans la maison, ne soupçonnait l'intimité des deux jeunes gens; par crainte des médisances, ils s'étaient efforcés de la tenir secrète, en sorte que leur innocente liaison avait le charme du fruit défendu.

Oscar, personnellement, trouvait la situation tout à fait suave; il en oubliait, par intervalles, les deux cent mille francs de l'oncle Mathieu.

Son contact journalier avec une intelligence fine lui dégourdissait à vue d'œil—au moral, bien entendu. De moins en moins, il se faisait moins endormi, moins lourd; il se découvrait dans le cerveau une foule d'idées qu'il pouvait considérer comme à lui, puisque la recherche de la paternité est interdite.

VI

Un matin, Pommelier jeune entendit au-dessus de sa tête des pas secs, décidés, retentissants.

Il tendit le cou. Plus de doute!..il y avait là haut, chez sa voisine, des talons virils, les talons d'un profane. On roula un fauteuil et les talons firent silence. Le visiteur s'asseyait.

Quel visiteur! Cherche! Une curiosité amère envahit l'étudiant.

—Parbleu! se dit-il, je vais le guetter à sa sortie.

Mais, après deux heures de séance, les talons mystérieux occupaient encore la place, tantôt battant sur les feuilles du parquet une espèce de marche triomphale.

Oscar n'y put tenir davantage. En trois bonds, il escalada l'étage supérieur et sonna. Ce fut Claudine qui vint ouvrir.

—Mademoiselle est sortie.

Elle dit et referma la porte. Oscar, cependant, avait reconnu, à l'intérieur, un éclat de rire de Juliette et le son parfaitement distinct d'un baiser.

Il redescendit courbé en deux, en se cramponnant à la rampe. Ses jambes pliaient sous lui.

A peine eut-il la force de se traîner jusqu'à son divan; il s'écroula dessus. Au même instant, madame Lantourne apparut avec le déjeûner.

D'un œil morne, il la regarda dresser le couvert; puis, quand il eut rattrapé sa respiration, il fit signe à la vieille femme d'approcher.

—Aimeriez-vous à gagner vingt francs en cinq minutes?

—Dame! monsieur, si j'en étais susceptible..

—Les voici. Prenez. Je paye d'avance.

Madame Lantourne, éblouie, s'abîma dans une de ces révérences à compartiments dont elle seule avait sondé le fond.

—Maintenant, reprit Oscar entre ses dents serrées, vous allez me renseigner sur cette femme..

—Quelle femme, monsieur?

Il montra du doigt le plafond.

—Plait-il?..La locataire du CINQUIÈME?

—Oui.

—Mademoiselle Juliette Dubois?

Il fit un geste affirmatif.

—Tiens! vous la connaissez?

Pommelier exhala un soupir rauque.

—Et vous désirez que je vous dise...

—La vérité, madame, la honteuse, la scandaleuse vérité.

Madame Lantourne recula d'un pas, examina son pensionnaire, parut frappée de sa pâleur, et joignant les mains avec fracas:

—Ah! mon Dieu! je devine! Vous l'aimez hein? Vous en êtes jaloux. Eh? Ah! bien! elle est forte, celle-là! Fiez-vous donc aux apparences! Après ça, c'était à prévoir. Deux jeunesses dans une maison, c'est, sauf respect, du feu sur de l'amadou. On se rencontre à travers les escaliers, on taille un brin de causette, et crac! va te promener! De fil en aiguille on...

—Sacré mille millions de milliards de milliasses! interrompit Oscar, me répondrez vous, oui ou non?

Il accompagna ces gros mots d'un tel coup sur la table qu'il fit sauter le coquetier dans le beurre, la côtelette dans le chocolat et madame Lantourne dans le crachoir.

—Jésus-Maria! exclama-t-elle stupéfaite. Voilà qu'il jure comme un charretier à présent!

—Madame, dit Pommelier, en la saisissant au poignet, comprenez-moi bien. Il y a un homme là-haut, et j'exige—entendez-vous—j'exige que vous m'appreniez son nom, son âge, le [illegible] des visites à mademoiselle Dubois.

—Pour tant qu'ça, monsieur Oscar, impossible.

—Pourquoi?

—Parce que j'ai promis le secret.

—A qui?

—Madame Lantourne se tut.

—Alors, dit Oscar, rendez-moi mes vingt francs.

—[illegible] en dirigeant [illegible]... dit-elle, c'est un vieux..LA. êtes-vous content?

—Un vieux quoi?

—Un vieux [illegible].

—[illegible]

—Le comte de Saint-Polycarpe!

—Allons donc!

—[illegible] d'ailleurs donc!

—Saint-Polycarpe!..Un nom de comédie!...Femme Lantourne vous mentez!

—Monsieur Oscar, je veux que cette tasse de chocolat vous serve de poison si je mens.

—Et.. à quel titre est-il reçu chez cette jeune personne?

—J'en ignore. Tout ce que je puis vous affirmer...

—Après?

—C'est que, quand il vient la voir..

—Eh bien!

—Il ne s'en retourne jamais.. le même jour.

—Oh!! s'exclama l'étudiant.

Ce monosyllabe, à lui tout seul, exprimait l'indignation, la surprise, la colère, le chagrin, le dégoût, le mépris et mille autres choses encore.

—Maintenant, acheva madame Lantourne, ne m'interrogez plus. Le cou sous la guillotine, je ne pourrais vous en dire plus long.

—Ah! pardieu! grommela Oscar, en voilà bien assez!

Il passa le reste du jour sans manger ni boire. Toutes ses facultés s'étaient concentrées sur le plafond. Il épiait le moindre craquement des boiseries; il comptait avec rage les promenades et les haltes de son rival inconnu.

La nuit vint; la soirée s'avança; dix heures sonnèrent, et Oscar, haletant, immobile dans l'obscurité, se dit en ricanant de fureur:

—Il y a bientôt douze heures que la visite se prolonge. L'infâme Saint Polycarpe va s'en aller, je suppose.

Mais vers onze heures trois quarts, il poussa un cri étouffé. Le bruit de deux chaussures, flasques et vides, tombant l'une après l'autre sur le parquet, lui indiqua que son malheur était sans limites.. Saint-Polycarpe ôtait ses bottes!..

VII

Après tout, ruminait l'honnête Oscar, de quel droit me plaindrais-je? N'est-elle pas libre de ses actions? Jamais je ne lui ai dit un mot de tendresse; jamais je n'ai osé lui effleurer le bout des doigts.... Elle m'inspirait tant d'estime, tant de respect!.... Ah! pauvre imbécile!.... ce que j'ai de mieux à faire, à présent, c'est de l'oublier..... ou d'en rire?

Là-dessus, il sanglota; car, pour être dodu, l'on n'en est pas moins homme.

Le jour commençait à poindre et Pommelier ne s'était pas couché. Pour la première fois depuis sa naissance, il avait négligé pendant vingt-quatre heures son lit et son estomac!

Que résoudre maintenant? Continuer à voir Juliette, feindre de tout ignorer? Impossible. Il l'aimait trop. Malgré lui, en présence de l'ingrate, il laisserait éclater sa jalousie.

N'y plus retourner? Certes, la sagesse l'indiquait. Mais sous quel prétexte rompre? Elle s'étonnerait, elle lui écrirait peut-être; à coup sûr, elle lui enverrait Claudine.... Et alors, aurait-il la force de résister? Non! il serait lâche, il renouerait ses visites quotidiennes, et il lui faudrait, d'un front riant, endurer, dissimuler mille et mille tortures.

Ainsi réfléchissait Oscar. A son accablement moral, à sa lassitude physique se joignit bientôt cette sensation du froid pénible qui suit toujours une nuit de veille.

Ses idées devinrent couleur d'encre. Il se demanda si le reste de ses jours allait s'écouler de la sorte, s'il serait incapable désormais de fermer l'œil et d'avaler un morceau, enfin s'il serait condamné à entendre éternellement sur sa tête les pas de l'infâme Saint-Polycarpe.

A cette pensée épouvantable il se dressa tout pâle, empila du linge dans un sac de nuit, rassembla ses livres sous son bras, descendit à la hâte et frappa aux carreaux des époux Lantourne; car il existait un Lantourne mâle, bossu et cordonnier.

Ce concierge emplissait la loge de ronflements formidable; mais sa femme se réveilla.

Oscar se trouvait dans une de ces situations d'esprit où l'on a tellement soif d'un confident, qu'on le payerait à l'heure. Il ouvrit son âme à sa portière, lui déclara que la maison lui était odieuse et qu'il éprouvait le besoin de s'en éloigner au moins pour quelque temps.

Chose surprenante! madame Lantourne ne se récria point. Loin de là, elle parut soulagée d'une vive inquiétude. Quoique l'absence momentanée de son pensionnaire dût être préjudiciable à ses petits intérêts, elle l'encouragea dans sa résolution et poussa la complaisance jusqu'à lui indiquer, comme asile provisoire, un hôtel garni où, assura-t-elle, Oscar serait merveilleusement bien.

—Soit, fit l'étudiant. Mais ne communiquez ma nouvelle adresse à personne. Je ne veux plus voir une figure humaine. Si, par hasard, mon oncle venait à Paris.

—Je lui dirais que vous vous êtes retiré à la campagne pour y travailler sans distractions.

—Si mademoiselle Dubois.... ou sa bonne.... s'informaient de moi....

—Je répondrais que vous avez quitté Paris.

—S'il m'arrivait des lettres....

—Je vous les porterais secrètement.

Ce fut ainsi qu'Oscar s'en alla chercher le calme dans un hôtel meublé de la rue des Beaux-Arts.

Quinze jours après, madame Lantourne accourut lui annoncer que ni Claudine ni Juliette n'avaient fait une seule question sur son compte.

Cette indifférence le mortifia cruellement, et dès lors il s'efforça d'étouffer ses souvenirs.

Peu à peu, il reprit ses habitudes casanières. Plus que jamais, il se raccrocha en espérance aux deux cent mille francs de l'oncle Mathieu.

—C'est peut-être un bonheur se disait-il parfois, que les choses aient tourné de cette façon. L'activité, l'amour, la jalousie ne me conviennent pas à mon tempérament. Je déteste les émotions fortes. L'argent m'en procure que d'agréables, l'argent ne trahit personne, vive l'argent! Soyons avocat.

Et il le fut.

(A continuer.)

INSTITUTIONS.

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 290 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

La seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de ses directrices, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera le lund 2 septembre.

Mme Locquet Leroy prend plaisir à annoncer aux familles qu'une classe de calisthéniques sera formée cette année.

Pour de plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. place Box 1061 New Orleans.

N. B.—Cette institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."

25 août—4m—D.M.J.

JEFFERSON ACADEMY,

43........RUE BOURBON........43

Entre Bienville et Douane—Nlle-Orléans

—Dirigée par—

G. J. LORD.

La session de 1872 et 73 commencera le LUNDI, 16 septembre, jour où l'on compte que les élèves rentreront.

Les parents qui ont l'intention de placer leurs enfants dans cette Institution sont invités à le faire le plus tôt possible. 21 août—2m

INSTITUTION DUREL,

91........RUE BOURGOGNE........91

RÉ OUVERTURE: LUNDI, 2 SEPTEMBRE.

Changement de local aussitôt que possible.

30 août—1m

COLLÉGE COMMERCIAL DE SAINT-STANISLAS,

A LA BAIE ST-LOUIS, MISS.

Cette institution commencera, le 17 septembre, sa session de 1872–73. Sa longue et heureuse carrière, les facilités qu'y trouve l'élève qui désire suivre un cours complet de français, d'anglais et d'études commerciales, sont des avantages tellement bien connus de nos citoyens et des négociants qu'il est inutile d'en parler plus longuement ici.

Une semaine avant l'ouverture, le Président sera à la Nouvelle-Orléans et se chargera de conduire les élèves au Collége.

Pour le prospectus et tous les détails, s'adresser au Frère FLORIMOND, Président.

3 août—2m

Mademoiselle Tardivel,

A NEW-YORK.

Pensionnat français pour jeunes demoiselles. On y enseigne, outre le français, l'anglais le plus pur, le latin et les langues vivantes. Les cours recommenceront dans le nouveau et magnifique local No 2[illegible], West, 46e rue, le 17 septembre prochain.

Mlle Tardivel enverra des circulaires aux personnes qui lui en feront la demande.

25 août—1m

Institution D'Aquin.

Cette Institution, dirigée par Mademoiselle H. FITZGERALD, et occupant de spacieux édifices dans le quartier le plus sain de la ville, reçoit des élèves internes et externes, qui peuvent s'initier, dans cet enceinte, à toutes les branches d'une instruction solide, sous des maîtres dont chacun s'occupe de sa spécialité d'enseignement.

Le plan des études embrasse toutes les branches, depuis l'enseignement primaire jusqu'aux plus hautes classes: l'Anglais, le Français, l'Espagnol, l'Allemand, les Mathématiques, la Rhétorique, la Littérature, l'Histoire, la Géographie, l'Histoire naturelle, la Physique, etc.

Le Piano, le Chant et le Solfége sont confiés à des professeurs de mérite.

Pour les conditions, s'adresser à l'Institution, 282, rue Bayou, près Claiborne. 18août—1m

INSTITUT ST-LOUIS POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON,

No 276, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.

25août—6m

Collége de la Pass Christian, Miss.

La rentrée des élèves est fixée au 1er OCTOBRE. Cette institution, dirigée par les Frères des Écoles chrétiennes, présente tous les moyens désirables pour de bonnes études classiques, scientifiques et commerciales.

Pour l'année entière $200.

14 août—2m   Frère LÉONIDIAN, Président.

Le Dr. Charles E. Kells,

DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 34, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, au moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote.

1oct—1y PP

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20........[illegible]........$20

Le Dr. GEO. F. MALONEY, au No 183 de la rue du Canal, près la [illegible] [illegible] avec un [illegible] [illegible] le plus [illegible] et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. [illegible]

5fév—1an

BULLETIN MARITIME.

SAMEDI, 21 SEPTEMBRE 1872.

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship Western Metropolis, Quick, pour New York, J H Ludwigsen

Steamship Ariadne, [illegible], pour Galveston, [illegible]

Steamer [illegible] Chamberlain, McLellan, pour [illegible] York, en lest. [illegible]

Schr Mary Emily, [illegible]

ARRIVÉS.

Pas d'arrivages de la mer.

BATEAUX A VAPEUR.

St. John, [illegible], de Baton Rouge.

E Hensley, [illegible], du bas du fleuve.

[illegible], du haut du fleuve.

ARRIVÉS AU NOUVEAU BASSIN.

Steamer Gault, de Tangipahoa—8 radeaux de bois.

Schr L B Wakeman, Fish River—500 barils résine 50 de térébenthine.

Schr Martha D, Pearl River—[illegible] briques.

Schr Victoria, Biloxi—[illegible] cordes bois.

Schr Lecompte, Pearl River—[illegible] pieds bois.

Schr St George, Rivié Jourdain—[illegible] cordes bois.

Schr Nancy Jack, Tchefuncta—[illegible] cordes bois.

Schr W Denny, Pascagoula—[illegible] pieds bois.

Schr Rita, Tchefuncta—[illegible] cordes bois.

Barge Gopher, Pearl River—[illegible] pieds bois.

ARRIVÉS AU VIEUX BASSIN.

Schr E Blessey, Pascagoula—[illegible] pieds bois.

Schr Estelle, Tchefuncta—[illegible] pieds bois.

Schr Hermit No 2, Bliad River—[illegible] merrains.

A LA QUARANTAINE.

Steamship Havana, Penningto, de la Havane et des ports de la Floride, à J K Roberts.

EXPORTATIONS.

NEW YORK—Par steamship Western Metropolis—[illegible] balles coton [illegible] balles mousse [illegible] de peaux [illegible] de sèches [illegible] paquets de vertes [illegible] barils [illegible] [illegible] de huile [illegible] boucle [illegible] [illegible] sacs [illegible] balles [illegible] boucts [illegible] colis divers.

GALVESTON—Par steamship Ariadne—[illegible] colis m'dises.

PENSACOLE—Par schr Mary Emily—[illegible] sacs maïs 2 tierçons bacon 2 tonneaux de 40 barils farine 12 demi do 300 briques [illegible] 5 tierçons viande 1 barils fèves 1 tierce graisse [illegible] colis divers.

REÇU DE L'INTÉRIEUR.

BATON ROUGE—Par steamer St John—[illegible] balles coton A Levi—[illegible] B Flower & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] Queyrouse & [illegible] A Fortron—[illegible] H Groebel & co—4 W C Black & co—[illegible] J L Harris—3 E J Gay & co—[illegible] A Hoyman—[illegible] sacs graine coton Bienville Oil Works—[illegible] do S Latté—[illegible] sacs riz brut Thompson Bros—725 do Jas Wood—108 do P Hoelsel—[illegible] do Schmidt & Ziegler—[illegible] Valvia & Livandais—2 sacs laine P Casse—1 baril sucre à J T Moore & co—4 do pommes de terre H Groebel & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton—[illegible] sacs graine coton—[illegible] sacs riz brut.

BAS DU FLEUVE—Par steamer E Hensley—15 boucts sucre M A di Lizardi—[illegible] barils riz à Thompson Bros—[illegible] Jas David—[illegible] do A Secola—[illegible] do Jas Wood—[illegible] sacs do brut J Bethancourt—[illegible] Steward & Kip—divers à ordre—Total, 15 boucts sucre—[illegible] barils riz—[illegible] sacs de riz brut.

BAS DU FLEUVE—Par steamer Martine—15 boucts sucre Davidson & Hill—[illegible] balles mousse à Armstrong Bros—divers à ordre—Total, 15 boucauts sucre.

Bulletin des Chemins de Fer.

N. O., JACKSON & GREAT NORTHERN R R.

21 sept—[illegible] balles coton T H & J M Allen & co—[illegible] Richardson & May—[illegible] Aicna, Seberck & Autey—[illegible] Payne, Dameron & co—[illegible] J T Hardie & co—[illegible] M'Hilier & co—27 J Chaffe Bro & Son—[illegible] T L Airey & co—[illegible] J P Harrison—[illegible] Warren, Atkinson & co—[illegible] G L Walmsley & co—[illegible] Vaiden, Hawkins & co—[illegible] W Champlin—[illegible] Lehman, Abraham & co—[illegible] J Phelps & co—[illegible] Beadles, Wood & co—9 W B Thompson & Son—7 E Dronett—[illegible] J A O'Brien—[illegible] Pritchard & Bickham—4 Clapp Bros & co—4 J I Noble & co—4 Stewart, Bros & co—[illegible] Britton & Moore—[illegible] E H Wilson & gen—3 G W Allen & co—3 S Friedlander—3 R Flower & co—3 A R L Adams & fils—2 Aiken & Watt—2 J Henderson—2 Norwood & Richards—[illegible] M Greenwood & fils—[illegible] H Allison & co—1 Ben Gerson—1 M F Given & co—1 H S Addison—1 W Morrison & co—1 do T & R Henderson—50 tierces graisse Koop, Raymond & co—2 tonneaux poterie C Escoffier—10 barils pommes Melvin & Mepham—2 caisses rateliers Hat Rack Co—4 caisses [illegible] E F Del Bondio—[illegible] colis cuir G L Fèvre—[illegible] caisses tabac Vose Bros—[illegible] do Schwabacher & Hirsch—17 boucts do Scherck & Berkson—22 colis tabac J J Irby & co—[illegible] paquets papier Abeille de la N O—[illegible] do colliers H R Haneck—[illegible] do 17 rouleaux cuir [illegible] paquets bois [illegible] barriques cria M W Smith—[illegible] demi barils bière G Pascal & co—4 caisses fonte Slocomb, Baldwin & co—2 do essences N Kuntz—1 do m'dises Gernan & M [illegible] divers Thompson Bros—1 baril sio G Yalete—2 caisses m'dises N Dalsheimer—[illegible] [illegible] m'dises [illegible] balles Simon & Kohn—1 caisse de M Lehenstein—10 barils whisky 3 demi do A T Bennett & co—12 barils m'dises à Bodet & Gueydan frs—3 boucauts poterie J Leffler—4 caisses chapeaux M Loeb & co—2 caisses m'dises 6 balles do A Peet Yale & Bowling—8 tierces graisse Cobb, Dolhonde & co—[illegible] do Byrnes & Barrow—Aubelin m'dises Kern & Hoffman—[illegible] do chapeaux F Bolden—1 balle m'dises à Lehmann, Goudchaux & co—2 caisses chapeaux à H Laronian—[illegible] do m'dises L H Gardner—[illegible] do ferblanterie L Goldstein—3 do m'dises I Lessamont—30 barils pommes de terre 15 do oignons Davison & Pilcher—[illegible] caisses confitures W G Irons—[illegible] do 1 balle m'dises C Batoje—1 tonneau cuir J Peters—4 do—1 baril porc R McKee—[illegible] wagons merrains J H McHatty—[illegible] de briques O Webber—[illegible] do bois à F Wing—lot co W H Reynolds—divers à ordre—Total, 558 balles coton.

N. ORLEANS, MOBILE AND TEXAS R R.

21 sept—[illegible] balles coton Lehman, Abraham & co—[illegible] do à ordre—[illegible] Decon, Zerega & co—[illegible] Meyer, Weis & co—[illegible] Rodgers & co—[illegible] Legran, Bright & co—16 H Allison & co—[illegible] Golsan Bros—[illegible] E J Hart & co—[illegible] colis tabac J J Irby & co—[illegible] do S Hernsheim—[illegible] à ordre—[illegible] W Vandeventhyssen—1 boîte livres R A McDonald—[illegible] sacs fruits secs à J W Sheerer & co—4 colis verrerie Sept Oil Co—[illegible] barriques sis Earnshide & Mace—[illegible] [illegible] balles à M McGraw—[illegible] jeunes gibus Crescent City Ice Co—1 wagon charbon à G M Bayly & Pond—12 paquets sacs papier P Finch—1 barrique gelée 1 Hautmann—16 barils pommes 6 cages volailles Miller & Minter—[illegible] caisses m'dises E South—[illegible] do North, Brush & Mask—[illegible] do M Lion—[illegible] do Mme D'Arcy—[illegible] do D Mercier—2 do à Simon & Kohn—3 barils térébenthine A Hacker & co—divers à ordre—Total, 171 balles coton.

MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R R.

21 sept—[illegible] balles coton à A Mouton—[illegible] do P S Wilts & co—12 Berand & Gibert—[illegible] G A Lanaux—[illegible] DeBlanc & Beer—[illegible] R Fralicho—1 J W Burbridge & co—2 Herman & Vignes—[illegible] A Fortron—1 Dufour & Bonne—[illegible] F Rycotil—[illegible] sacs graine coton à Beraud & Gibert—[illegible] do A Mouton—[illegible] do à ordre—[illegible] sacs coton en graine [illegible] demi [illegible] Leonval & co—[illegible] [illegible] do L [illegible]—[illegible] sacs do à E A Leonval & co—1 bar [illegible] Terrebonne—[illegible] paquets peaux M Weil—[illegible] peaux à J L Fleet—[illegible] têtes bestiaux C Mehle & co—divers à ordre—Total, 54 balles coton [illegible] sacs graine coton—12 sacs coton en graine—[illegible] do riz.

Cargaison du steamship Hutchinson—[illegible] balles coton Francke & Dannecl—[illegible] do Clapp Bros & co—2 E Pillsbury—[illegible] Wilkerson & Kosby—[illegible] T & R Henderson—[illegible] Schneider & Zuberbier—[illegible] Perkins, Swenson & co—[illegible] do peaux 3 do laine 60 sacs de C A Whitney & co—[illegible] do carpets Seig & Krug [illegible] paquets peaux B L Mann & co—[illegible] tonneaux C Mehle & co—divers à ordre—Total, [illegible] balles coton.

LISTE DE NAVIRES

En charge, Expédiés et Partis pour la Nlle-Orléans.

21 SEPT. 1872.

NEW YORK.

Steamship Cortes, Kemble........parti 21 sept

Steamship Gen Meade, Sampson........parti 21 sept

Steamship Sherman, Halsey........parti 14 sept

St'ship N Orleans (neuf) Gager........parti 14 sept

Navire E C Scranton, Wheeler........expédié 16 sep

Navire E Southard, Farnsworth....ex'dié 3 sept

Navire Lancaster, Strickland........parti 3 sept

Barque Esther, Loring........en charge 7 sept

Barque R D Brookman, Borry........partie 4 sept

Brick J M Burns, Arnot........parti 10 sept

BOSTON.

Stea'ship Merolieta, Marshman expédié 14 sep

Navire J A Wright, Morrison....en charge 1 sept

Navire Virginia, Barker........parti 5 sept

Navire Crescent City, Delano........parti 8 sept

Barque R Morrison, Seavy........en charge 14 sep

Barque Nioba, Marcy........en charge 14 sep

Schr M H Drury, ...en charge 14 sep

BALTIMORE.

Steamship Maryland, Johnson........parti 14 sept

BATH (ME.)

Barque Annie Torry, Libby........partie 9 aout

LONDRES.

Barque Gil, Nebre........partie 30 juin

LIVERPOOL.

St'ship (neuf) Arbitrator, ——....en ch'ge 27 aout

Steamship Belgian, Matthias........parti 12 sept

Steamship Louisiana, Stewart........parti 20 sept

Navire North star, Owen........en charge 26 aout

Nav Ada E Oulton, Matthews.en ch'ge 20 aout

Nav New Lampedo, Bass........en charge 1 sept

Navire Waterloo, Leathers........expédié 2 sept

Navire Canada, Nichols........parti 12 juillet

Navire Theobald, Adams........expédié 3 sept

Navire Antartic, McBaker........parti 4 sept

Navire Record, Dunanroq........parti 27 aout

Navire Queen, Sumner........parti 3 sept

Navire Flying Foam, Monnee........parti 3 sept

Navire Fohela, Murray........parti 10 aout

Navire Lizzie Moses, Cox........parti 16 aout

Navire Aphrodite, Wilbur........partie 30 juil

Nav Mary E Riggs, Langdon........parti 30 juil

Navire Reunion, Curtis........parti 3 aout

Barque Anevoca, Williams........partie 30 juil

DUBLIN.

Barque Moss, Gunderson........partie 24 juillet

NEWPORT, WALES

Navire Kentuckian, Sears........parti 31 aout

SUNDERLAND.

Navire Essex, Smith........parti 20 aout

Navire F P Iange, Urquhart........parti 20 juillet

MIDDLESBOROUGH.

Navire Unicorn, Hern........parti 22 juil

FALMOUTH, ANG.

Barque Alpha, Black........partie 20 juill

KINGSTON.

Barque Isabella Harnett, ——.... en ch'ge 10 aout

BRISTOL ANG

Navire W Hyman, Wescott.en charge 27 aout

Nav J H Thomson, Thomson. en ch'ge 22 aout

Navire Emily August, Walters........parti 1 sept

PORT MADOC (ANG.)

Barque Druid, Williams........partie 20 aout

BREMERHAVEN.

Navire Maria Louisa, Schmidt........parti 13 sept

CETTE.

Barque Conception, Amoro........partie 6 aout

Brick Apollo, Cañero........en charge 17 aout

BORDEAUX.

Nav La Louisiane, Touflé.....en charge 26 aout

Barque Vesuve, Cosseo........partie 8 juil

Barque Halcyon, Work........[illegible]

Barque Rhone, For........en charge [illegible]

La Ste Genevieve........partie 20 juill

Barque Franklin, Hassel ....en charge 26 aout

HAVRE.

Steamship Saxonia, Wissen........parti 17 sept

Barque Jeanne, Houel........partie 28 aout

HAVRE, VIA BRISTOL.

Navire Merchant, Simmons........parti 30 aout

MARSEILLES.

Barque Justine E. Percich........partie 4 aout

Barque Bo'na Brano, Salvano....en charge 22 aout

Brick Marcella, Chichero....en charge 26 aout

GÊNES

Brick Remo, Cacace........en charge 20 aout

HAMBOURG.

Navire Louis Walsh, Pendleton........parti 7 aout

BRÊME.

Ste'ship Hanover, Schuback........parti 16 sep

Navire Goschen, Bahr........parti 24 aout

Barque Christel, Bockelmann....en ch'ge 10 aout

ANVERS.

Navire Québec, Dewoes........en charge 26 aout

Navire Neptune, Walker........parti 24 juillet

Navire Alexander, Tarbox........parti 1 aout

Navire C B Hazeltine, Gilkey....en ch'ge 26 aout

F. GONTHIER,

MARCHAND-TAILLEUR ET PROFESSEUR DE COUPE,

34........rue St-Charles........34

A l'honneur d'informer ses nombreux amis et les personnes qui voudront bien l'honorer de leur clientèle, qu'il se fait un devoir d'exécuter leurs commandes aux conditions les plus avantageuses.

Les ouvriers-tailleurs qui désirent se perfectionner dans l'ART DE LA COUPE, sont priés de prendre note des cours que M. Gonthier a établis dans ses ateliers à cet effet, lesquels ont lieu tous les jours, les samedis exceptés, à 6 heures de l'heure du soir.

Les [illegible] — classes — progrès rapides.— prix modérés.

4 fév—1 an.

E. DECHAMPS,

No 26, de la rue St.-Louis, Nlle-Orléans.

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français, CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSCH FRUITS A L'EAUX-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux États-Unis, pour la vente de CÉLÈBRE AMER DES TRAPPISTES.

16 janv—1an1.24.

CAMPAGNE ÉLECTORALE.

Comité du "Fusion Ticket" de la Campagne.—Nouvelle-Orléans, 12 septembre 1872.—Un [illegible] de [illegible] des [illegible] et tours [illegible] [illegible] [illegible]. Des orateurs harangueront les assemblées.

Les Comités [illegible] des Partis Démocrate et Libéral sont requis de prendre les dispositions nécessaires pour ces assemblées, et de faire [illegible] [illegible] [illegible] les orateurs aux [illegible]:

[illegible]

Par ordre du Comité de Campagne.

7 sept—1m   E. A. BURKE, Secrétaire.

Quartier Général du Comité de Campagne de la Ville de Fusion.—Nlle-Orléans, 7 septembre.—Des meetings auront lieu aux lieux et aux jours mentionnés ci-après, et seront harangués par MM. John McEnery, D. B. Penn, H. [illegible], J. [illegible], A. Sheridan, R. [illegible], [illegible]:

Les Comités exécutifs Démocrate, Libéral et Réformiste sont invités à prendre toutes les mesures nécessaires pour les meetings et pourvoir aux moyens de transport des orateurs.

[illegible] ....Vendredi, 20 sept.

[illegible] ....Samedi, 21 sept.

Opelousas..........Lundi, 23 sept.

Alexandria..........Mardi, 24 sept.

Natchitoches..........Lundi, 30 sept.

Mansfield..........Mercredi, 2 oct.

Shreveport..........Jeudi, 3 oct.

Bellevue..........Samedi, 5 oct.

Minden..........Lundi, 7 oct.

Homer..........Mardi, 8 oct.

Arcadia..........Jeudi, 10 oct.

Vernon..........Vendredi, 11 oct.

Vienna..........Samedi, 12 oct.

Farmerville..........Lundi, 14 oct.

Bastrop..........Mercredi, 16 oct.

Monroe..........Jeudi, 17 oct.

Columbia..........Samedi, 19 oct.

Winnsboro..........Lundi, 21 oct.

Bayville..........Mardi, 22 oct.

Delhi..........Mercredi, 23 oct.

Floyd..........Jeudi, 24 oct.

Lac Providence..........Vendredi, 25 oct.

Delta..........Samedi, 26 oct.

St. Joseph..........Lundi, 28 oct.

Vidalia..........Mardi, 29 oct.

Pointe-Coupée..........Mercredi, 30 oct.

Par ordre du Comité de Campagne.

8 sept—1m   E. A. BURKE, Secrétaire.

Quartier-général du Club Démocrate du 5me ward.—Avis est donné à tous les démocrates de ce ward que, conformément à une résolution que le dit Club a adoptée à sa dernière assemblée, et conformément à la résolution du Comité de paroisse, des livres pour l'enregistrement de tous les démocrates du ward seront ouverts, sous la surveillance du Comité d'enregistrement, du 7 du courant à la veille de l'élection. Ces livres se trouvent, jusqu'à nouvel ordre, Allée St-Antoine No 22, près Royale, de 9 heures du matin à 9 heures du soir.

Par ordre de   JOHN S. TULLY, Président,

GASTON BONNAFON.   8 sept—2m—D. Merc. V.

Aux Votants Démocrates du Sème Ward.—Conformément à une résolution adoptée par le Comité Exécutif de Paroisse, des Démocrates, les votants démocrates de ce Ward sont, par le présent, notifiés que trois bureaux d'enregistrement sont actuellement ouverts, à savoir: Un au Wigwam à l'angle des rues Quartier et Chartres; un à l'angle des rues Bayou et St-Claude, et l'autre à l'angle des rues Johnson et Bayou.

Ces bureaux seront ouverts de 8 heures A. M. à 2 P. M. et de 4½ à 8½ P. M.

OCTAVE MORÉL, Président.

ARTHUR RUISSON, Secrétaire.   11 sept—

MÉDICAMENTS.

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME

EST LE

Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucun autre remède, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Frissons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est que de temps que ces amers se sont répandus, aussi généralement recommandés, que le peuple est aussi bien assuré [illegible] qu'aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B.E. Castendyk,

Seul Agent au Sud,

No 32 rue Tchoupitoulas.

14 août—1an—Merc.V.D

Cure radicale des hernies.

Dr. A. FOLLIAU (de la Faculté de Paris) informe le public qu'il vient de se fixer à la Nouvelle-Orléans, qu'il traitera spécialement les hernies et toutes espèces de difformités du corps.

Le Docteur est l'inventeur breveté en France, en Angleterre, en Amérique, de compresseur qu'il emploie dans son traitement. Il engage les personnes qui sont affectées de hernies de ne pas manquer de le consulter, ou de venir le visiter à son office et résidence.

[illegible] rue Royale, entre Bienville et Conti. Consultation de 9 à 4 heures.

1sept—1an

BANDAGES HERNIAIRES.

Des charlatans ont présenté aux malades des appareils qui n'ont aucune valeur. J. H. SPILLMAN a inventé et fait patenter des bandages herniaires et des bandages qui préviennent la descente de la matrice; il n'y a rien de comparable à eux en Europe. Les plus distingués de nos chirurgiens et de nos médecins partagent cette opinion: aussi les malades ne devraient-ils pas hésiter à se procurer ces instruments dont la supériorité est aujourd'hui reconnue. C'est le fruit de trente-cinq années d'études et d'expériences et d'observations.

M. SPILLMAN croit pouvoir solliciter le patronage du public.

J. H. SPILLMAN,

Inventeur et Fabricant,

Au No 9 de la rue Baronne.

se charge de la pose des bandages. 24déc—1a

DÉPOT CENTRAL DES AMATEURS.

55........Rue St Charles........55

F. CHARLEVILLE.

—AU FUSIL ROUGE—

ARTICLES DE PÊCHE,

NOUVEAUX ET FRAIS.

Le soussigné a pris des arrangements avec les meilleures maisons d'Europe et du Nord qui lui fourniront ces marchandises aux prix courant. Il invite les amateurs de la ville et de la campagne à venir examiner son nouvel assortiment qui se compose, en partie de:

PERCHES en landwood, à nœuds, bambous, perches hickory et Japan—les plus beaux de la ville.

Les meilleures LIGNES en soie, fil, coton, chanvre et tripes.

Dévidoirs, flotteurs, paniers et paniers de pêche.

Mouches artificielles de toute espèce.

Hameçons Limerick & Derby; hameçons de poissons rouge, casbungots, truites, [illegible], gravaudes, perches; hameçons [illegible], de [illegible] espèce, et d'autres articles de pêche dont l'énumération serait trop longue.

Egalement—Fusils, carabines, pistolets et toute espèce de munitions.

F. CHARLEVILLE.

Au No 55 de la rue St-Charles.

Agent spécial des célèbres fusils "Parker" se chargeant par la culasse—les meilleurs du monde.   7 fév—1an

Avis.

A dater du 1er septembre 1872, le tarif suivant a été adopté par les presses suivantes:

TAUX DE COMPRESSION.

Pour les ports étrangers........[illegible] par balle

Pour les ports des côtes........[illegible] "

FRAIS QUE PAIENT LES EXPÉDITEURS.

Charroi au bâtiment........[illegible] par balle

Couverture de [illegible]........[illegible]

[illegible]........[illegible]

[illegible] d'expéditeurs........[illegible]

Cordes extra........[illegible]

Le coton doit être suivi de l'ordre immédiatement après la recette—le navire devant être prêt à recevoir dans les [illegible] heures—[illegible] frais de [illegible]. [illegible]

PETITS NOMBRES.

[illegible] et main d'œuvre pour les 2 premiers mois........[illegible] par balle

[illegible] et main d'œuvre pour les mois suivants........[illegible] par balle

CHARROI EXTRA.

Pour coton renvoyé du navire ou du steamer, aux frais de l'expéditeur........[illegible] par balle

Main d'œuvre........[illegible] par balle

Levee Steam Cotton Press Co., J. C. Denis.

[illegible]

Orleans & Shippers, Virginia & Mississippi, Planters' [illegible], Phœnix, Atlantic, Union, [illegible], Crescent City & Fire Proof, Orleans Press, [illegible] Press.

[illegible] — S. P. Raney, & Co., E. T. Smith & Co., Lewis & [illegible], [illegible], J. F. Guyol & Co., Ligonde & Campbell.

[illegible]

GEO. MERZ,

BRASSERIE DU VIEUX-CANAL,

[illegible]

CANDIDATURES.

Candidatures Démocratiques.

PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS.

HORACE GREELEY,

DE NEW-YORK.

VICE-PRÉSIDENT,

BENJAMIN GRATZ BROWN,

DU MISSOURI.

LISTE DE FUSION POUR L'ETAT.

Pour Gouverneur.

JOHN McENERY, d'Ouachita.

Pour Lieutenant-Gouverneur,

D. B. PENN, d'Orléans.

Pour Secrétaire d'Etat,

H. N. OGDEN, d'Orléans.

Pour Auditeur,

JAMES GRAHAM, d'Orléans.

Pour Secrétaire d'Etat,

SAMUEL ARMSTEAD, de Caddo.

Pour Surint. de l'Éducation Publique,

ROBERT M. LUSHER, d'Orléans.

ÉLECTEURS PRÉSIDENTIELS,

Pour l'État en général,

T. C. MANNING, de Rapides.

ANDREW S. HERRON, d'East Baton-Rouge.

O. A. WEED, d'Orléans.

Premier District,

E. LAWRENCE, de Plaquemines.

Second District.

LOUIS BUSH, de Lafourche.

Troisième District.

Général ALLEN THOMAS, d'Ascension.

Quatrième District.

A. H. LEONARD, de Caddo.

Cinquième District.

L. V. REEVES, de Tensas.

Pour le Congrès en général,

G. A. SHERIDAN, d'Orléans.

Premier District Congressionnel.

....

Second District Congressionnel,

RANDALL LEE GIBSON, d'Orléans.

Troisième District Congressionnel,

WM. MOUTON, de Vermilion.

Quatrième District Congressionnel,

Long terme—J. H. DAVIDSON, de Sabine.

Court terme—ALEX. BOARMAN, de Caddo.

Cinquième District Congressionnel,

[illegible] W. McCRANIE, d'Ouachita.

PROGRAMME DE LA DÉMOCRATIE ET DE LA RÉFORME.

Le parti Démocrate et le parti de la Réforme de l'Etat de la Louisiane annoncent au peuple le Programme suivant:

1° Nous reconnaissons les droits et les priviléges civils et politiques de tous les citoyens de l'Etat et nous ferons tout en notre pouvoir pour les assurer et les maintenir, tels qu'ils sont établis par la Constitution des Etats-Unis et celle de la Louisiane, et les lois faites sous l'empire de ces constitutions.

2° Nous examinerons scrupuleusement et minutieusement l'origine et le caractère de la dette publique; et, tout en étant disposés à payer le dernier dollar des dettes contractées légalement et pour subvenir aux obligations légitimes du gouvernement, nous serons d'avis de rejeter toutes celles qui auront été contractées frauduleusement.

3° Nous demanderons l'abolition de toutes les places inutiles et la diminution des salaires. Nous ferons des perquisitions dans tous les emplois publics, pour empêcher les fraudes; et nous inaugurerons les système de la plus stricte économie dans toutes les branches du gouvernement.

4° Nous ferons de notre mieux pour rendre le gouvernement municipal et les pouvoirs de la police aux municipalités, aux villes et aux paroisses auxquelles ils appartiennent de droit; en maintenant strictement le principe du self government local.

5° Nous voulons l'abolition des pouvoirs extraordinaires dont l'Exécutif est investi: le rappel de la loi des impressions, toutes les lois nuisibles, telles que la loi d'enregistrement, la loi d'élection, la constabulaire, la loi au sujet de la milice et de la police, et leur remplacement par des lois sages, équitables et démocratiques.

6° Dans le but de nous protéger contre les corruptions et les énormités dans notre gouvernement d'Etat, qui se sont répétées si souvent pendant les quatre dernières années, nous favoriserons et nous demanderons l'adoption immédiate de lois pénales de la plus grande sévérité pour servir contre les corrompus, de l'argent ou des présents aux législateurs ou à tout officier public d'Etat, de ville ou de paroisse; et aussi contre tout officier public qui se laisserait corrompre.

Nous demanderons un amendement à la Constitution, pour exclure de tout pouvoir judiciaire ceux qui ne seront pas bien versés dans la connaissance des lois.

Nous serons en faveur d'une loi spéciale pour défendre, sous les peines les plus sévères à tout officier public—qu'il appartienne à l'Exécutif, au judiciaire ou à toute autre branche de l'État,—de spéculer directement ou indirectement, pendant la durée de son terme, sur les valeurs d'Etat, de ville ou de paroisse.

EMILE LA SÈRE,

Président du Comité Central Démocratique d'Etat.

W. M. RANDOLPH,

Président du Comité Central d'Etat du parti de la Réforme.

Enregistrement.

ETAT DE LA LOUISIANE, Bureau du préposé à l'enregistrement des votants. Nlle-Orléans, 2 septembre 1872.

Conformément à la section vingt de la loi de la Législature de la Louisiane intitulée "Acte pourvoyant à la révision et à la correction des listes de votants enregistrés de l'État, &c," approuvée le 16 mars 1870, avis est donné que les bureaux des surintendants assistants de l'enregistrement pour les différents "precincts" d'élection de la paroisse d'Orléans sont maintenant ouverts pour la révision et la correction des listes de votants enregistrés de la paroisse d'Orléans et resteront ouverts jusqu'au MARDI, 22 octobre 1872—les dimanches et les jours fériés exceptés.

Les heures de bureau seront de 7 heures du matin à midi et de 2 à 7 heures du soir.

Tous les électeurs (ayant qualité) de la paroisse d'Orléans, qui ne se sont pas enregistrés en 1870 et qui ont changé depuis de résidence de precinct, les votants enregistrés en 1870 et qui ont quitté les precincts d'élection qu'ils habitaient à cette époque doivent s'adresser, pour être enregistrés, au surintendant, assistant d'enregistrement du precinct où ils demeurent actuellement.

Avis est donné à tous les votants enregistrés qui ont changé de résidence, dans les limites des precincts d'élection où ils ont été enregistrés en 1870, de se présenter au bureau du surintendant assistant d'enregistrement du precinct, afin que ces changements soient inscrits sur les livres d'enregistrement et sur les certificats d'enregistrement.

Voici une liste des bornes des différents precincts d'élection et les endroits où se trouvent les bureaux d'enregistrement de chaque precinct:

PREMIER PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Félicité, la rue Thalie et le fleuve.

Bureau: No 270, rue St. Charles, au coin de la rue Melpomène.

SECOND PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Thalie, la rue Julie et le fleuve.

Bureau: No. 322, rue St. Charles, entre Calliope et Clio.

TROISIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Julie, la rue du Canal, le fleuve et le bas de la ville.

Bureau: No 245, rue Poydras, entre Dryades et Rampart.

QUATRIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue du Canal, la rue St. Louis, le fleuve et le bas de la ville.

Bureau: No 77 rue Bourbon.

CINQUIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue St-Louis, la rue St-Philippe, le fleuve et le bas de la ville.

Bureau: Rue d'Orléans, entre Villeré et Robertson.

SIXIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue St-Philippe, la rue de l'Esplanade, le fleuve et le Lac Pontchartrain.

Bureau: Au coin des rues Hôpital et Bourbon.

SEPTIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue de l'Esplanade, les Champs-Élysées, le fleuve et le Lac Pontchartrain.

Bureau: Au No 16 rue des Français.

HUITIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par les Champs-Élysées, l'Avenue Lafayette, le fleuve et le Lac Pontchartrain.

Bureau: No 465, rue Dauphine, entre Champs-Élysées et Marigny.

NEUVIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par l'Avenue Lafayette, le Canal des Pêcheurs, le fleuve et Lac Pontchartrain.

Bureau: No 746, rue Dauphine, entre Clouet et Louisa.

DIXIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Félicité, la rue Première et le fleuve.

Bureau: No 145, rue St-André, au coin de la rue Annonciation.

ONZIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Première, la rue Toledano et le fleuve.

Bureau: Au coin de Washington de l'Avenue Napoléon.

DOUZIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par la rue Toledano, l'Avenue Napoléon et le fleuve.

Bureau: Rue Magazin, entre Berlin et Milan.

TREIZIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par l'Avenue Napoléon, l'Avenue Peters, le fleuve et le bas de la ville.

Bureau: Au coin de la rue Magazin et de l'Avenue Napoléon.

QUATORZIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Borné par l'Avenue Peters, Carrollton, le fleuve et le bas de la ville.

Bureau: Avenue Clay, entre [illegible].

QUINZIEME PRECINCT D'ÉLECTION.

Toute cette partie de la Paroisse d'Orléans située sur la rive droite du Mississippi.

Bureau: A la Maison de Cour, à Algers.

R. E. BLANCHARD,

Préposé à l'enregistrement des votants [illegible] de la Paroisse d'Orléans.   [illegible]

E. E. REYNES & BRO,

[illegible]

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

On affirme est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable [illegible]. [illegible] [illegible] et son action sur l'économie est [illegible] et [illegible]. Il est doué d'une énergie vitale qui corrige les impuretés nuisibles de l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille les facultés de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les gens âgés peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe et imprime ce dont l'homme a [illegible] pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait [illegible] les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête ou diminue ce qu'il révèle dans l'appareil la formation des gaz qui se [illegible] souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent des [illegible] alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie digestif, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont usé, en leur santé ou font le plus grand éloge et le proclament comme le plus pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent et douloureuses etc. [illegible]. Il est certain très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, dans [illegible] maladies à se mettre sur [illegible] qui se sentent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents doivent en prendre plusieurs fois par jour, et les parents auront toujours de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

carentes de l'estomac, les arrêter dès leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes humaines et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit [illegible] par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui se [illegible] dans les maladies de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondant les organes, comme les fleuves fécondent les vertes campagnes, comme le Nil féconde l'Égypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les organes. [illegible] [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible] [illegible].

Quelle est la [illegible] qui veut la valeur?

Quand la digestion est rapide et bien faite le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques [illegible] filles pâles et ayant des palpitations [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] NEWFOUNDLAND BITTER. [illegible]

Les Habitants des Campagnes

[illegible] [illegible] [illegible] NEWFOUNDLAND BITTER [illegible]

[illegible] NEWFOUNDLAND BITTER [illegible]

[illegible]

LAND BITTER, [illegible]

Exigez l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER.   22 sept—6P

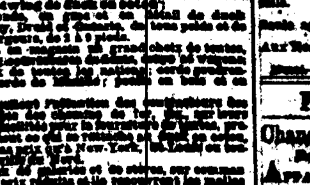

CASSIDY & MILLER,

No 200 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans

[illegible] [illegible] [illegible]

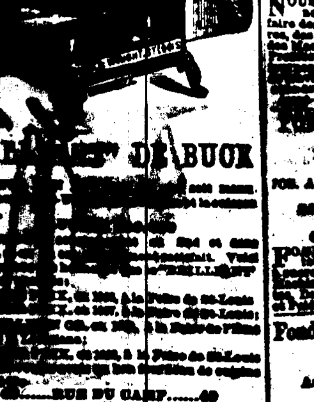

BRILLIANT DE BUCK

[illegible]

[illegible]........RUE DU CAMP........[illegible]

Réchauds au "BRILLIANT."

[illegible]

VAPEURS.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

[illegible]

WASHINGTON, capt. Roussan, samedi, 21 sept.

ST-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 5 octobre

FRANCE, capt. Daurè, samedi 19 octobre.

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 2 nov.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première classe, $125. | Seconde classe, $65.

Billets d'aller et retour à prix réduits.

[illegible]

[illegible]

GEO. MACKENZIE, Agent, 58 Broadway, New-York.

ou à [illegible] & Cie, Agents, [illegible] Court. Lettre [illegible] N. O.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Southampton et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie:

Germania, Capt. Wiesen.

Holsatia, Capt. Brandt.

Vandalia, Capt. Franzen.

De Hambourg.	Du Havre.	De Southampton	De la Nlle-Orléans
"Germania."			
Sept. 18	Sept. 27	Sept. 28th	Oct. 25, 1872
"Vandalia."			
Oct. 9	Oct. 23	Oct. 24th	Nov. 21 "
"Holsatia."			
Nov. 20	Déc. 3	Déc. 4th	Janv. 2 "

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR:

De la Nouvelle-Orléans au Hâvre, à Southampton ou à Hambourg:

Première Cabine, $150—Entrepont, $50.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de [illegible] à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $[illegible]—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Rotterdam, [illegible] aux conditions ci-dessus.

On se charge des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Copenhague. [illegible], Wilson & [illegible], à Galveston, et Mr. [illegible] Conrad, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements, [illegible] les steamers de la Compagnie, de la Havane ou de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAM RUPERTI & CIE, Agents-Généraux, 122, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOAS, Agents-Généraux de Passage, 61 Broadway, New York.   7 sept—6m

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et à la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

		De Brême.	Nlle-Orléans
Str.	Hannover...	18 septembre.	19 octobre.
	Frankfurt...	16 octobre.	16 novembre.
	Main...	13 novembre.	14 décembre.
	Hannover...	11 décembre.	11 janvier.

En partant de Brême, les steamers toucheront au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils toucheront à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et la [illegible].

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:

Chambres........$[illegible] en or.

Entrepont........$[illegible]

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Hâvre ou à Brême:

Chambres........$[illegible] en or.

Entrepont........$[illegible]

De la Nouvelle-Orléans à la Havane:

Chambres........$[illegible] en monnaie courante.

Entrepont........$[illegible]

Les consignataires délivrent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre pour la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents.

3 août—1an   Au No 45 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Commençant les [illegible] de la première classe:

SHERMAN..........Capt. Thos. Halsey.

GEN'L MEADE..........Capt. A. W. Sampson.

UNITED STATES..........Capt. M. R. Crowell.

MISSISSIPPI..........Capt. W. P. Henry.

WESTERN METROPOLIS..........Capt. H. S. Quick.

EMILY B. SOUDER, Capt. F. Bartlett.

Partant de New-York, tous les samedis.

Le steamer

SHERMAN,

Halsey, commandant,

partira de son wharf, en face de la rue Jefferson SAMEDI 21 Septembre, à 8 h. A. M.]

[illegible]

Chambres........$[illegible] co.

Entrepont........$[illegible] co.

[illegible]

Le steamer Gen. Meade, [illegible], partira le SAMEDI 5 octobre à 8 h. A. M.

JOHN H. LUDWIGSEN, No de la Commune No. 130.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

des steamers suivants:

[illegible] CROMWELL,

WASHINGTON,

[illegible],

[illegible],

NEW ORLEANS,

Le steamer

NEW ORLEANS,

Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI 21 septembre, à 8 h. 30 P. M.

Passage........$60.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,

[illegible]   Rue Carondelet, No 41.

Pour le Hâvre.

Jour de départ, 23 septembre.—Le navire [illegible] américain BADEN, [illegible], [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible]. Pour reste de fret—coton ou autres produits—ou [illegible], s'adresser à

W. M. RUDDERDORFF & SON, No 5 de la rue Carondelet, ou à WL. GRIMEVY, coin Gravier et Carondelet

18 sept—[illegible]

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'est la grande lumière du siècle. Elle éclaire mieux que toute autre huile. [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible]

BOSTICK & SEYMOUR,

Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas.

Aux Nos 52 et 54 de la rue Front, 51 et 53 de la rue Fulton, près Poydras, Nlle-Orléans.

[illegible]—V et C

Fonderies Machines, &c.

Chaudières à Sucre du Tennessee

[illegible]

Appartenant à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

R. T. LAVILLEBEUVRE, [illegible]

13 oct—1an   No 31, rue [illegible].

FONDERIE DE LEEDS.

ÉTABLIE EN 1825.

Au coin des rues Delord et Foucher.

Nous continuons à nous livrer à la fabrication des MACHINES A VAPEUR, des Moulins, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre; des Machines à égrener, des Moulins à riz, des Machines à scier, des Vis de Newell, des Bouches à fourneaux, des Grilles; à exécuter toute sorte de travaux en fer et en cuivre, et de réparer des Machines et Moulins.

[illegible]   LEEDS & CO.

FONDERIE SHAKESPEARE,

RUE BAPTIST,

Entre les rues Magazin et Dryades, Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE,

A. SMITH, S. SWOOP,

SHAKESPEARE, SMITH & CO.,

—Successeurs de—

GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

Fondeurs de fer et de cuivre, Fabricants de Machines à vapeur, Moulins à Vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuges, [illegible], Machines de [illegible], Machines à coton, Grilles, [illegible] de magasins, Colonnes, Vérandahs, [illegible].

Fonderie et Fabrique de Bouilloires D'ARMSTRONG,

Au coin des rues Erato et Peters, (Ancien site de la Vieille-Levée.)

W. J. ARMSTRONG........Directeur.

—Fabricants de—

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A ÉGRENER, MOULINS A RIZ, &c.

[illegible]

VAPEURS.

Arrangement d'Été.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans—Steamers de la Malle des États-Unis.

Pour Mandeville, Lewisbourg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des États-Unis

CAMELLIA,

[illegible] les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du train du [illegible]; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, le VENDREDI, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi; le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 5 heures de l'après-midi; et le DIMANCHE à l'arrivée de celui de 7 1/2 du matin.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncta, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 6 heures du matin, et de Mandeville tous les matins; et le DIMANCHE et le MERCREDI à [illegible].

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédant celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de brume.

Des voyages d'excursion auront lieu tous les DIMANCHES jusqu'à l'arrivée des trains de 7 1/2 heures, et les MERCREDIS à l'arrivée des chars de 9 heures du matin, et le bateau sera de retour le soir.

COHEN M. SORIA, Agt.—Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

1er juin—[illegible]

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Le beau steamer

CAMELLIA.

De la malle des États-Unis, très rapide, et à basse pression, commandé par Wm Hanover, fera une excursion, régulièrement, le dimanche et le mercredi, à Mandeville, Lewisbourg et Madisonville. Il partira du Lac, tous les dimanches, à l'arrivée du convoi de sept heures et demie du matin, et, le mercredi à midi, à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir du même jour, à temps pour le convoi de sept heures et demie.

Prix de l'excursion, aller et retour, $1 50.

Pour plus de détails, s'adresser à

COHEN M. SORIA,

Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

[illegible]

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ,

T. P. Leathers, capitaine,

[illegible] Ayles et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Port Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JNO. JANNEY, 135 Commune.

7 sept—3m

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le steamer

W. S. PIKE.

De la malle des États-Unis, faisant le service deux fois par semaine [illegible] J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., J. R. CARLIN, agent, au No 4 de la rue Tchoupitoulas.

[illegible]

Paquebot régulier des OPELOUSAS.

Départ tous les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Opelousas, Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur FEARLESS, [illegible], commandant, R. [illegible], commis J. B. Schmit, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à ETTEN & EPPLER, Agents, No 126 de la rue Gravier.

Agents: G. CARRIER, Washington. L. DU BOURDIEU, Port Barré.

12mars—

OPELOUSAS.

Paquebot régulier des Opelousas.—Départ tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M., pour les Opelousas, Washington, Port Barré, tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau.

Le beau bateau à vapeur le

BERTHA,

C. C. PICKETT, Capitaine

A. MEYERS, Ch. Clerk.

Ce bateau reçoit le fret pour Simmesport et les débarcadères du bayou de Glaize avec privilége de transbord.   4mai—

Baton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Baton-Rouge, et au Rail-Road de Clinton & Port-Hudson.

Partant tous les MERCREDIS à 5 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le beau ST. JOHN, capt. W. R. Greathouse, commis F. P. McKinney—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à [illegible] E. MELANÇON, 71, rue Conti.

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS à 10 heures A. M., et les VENDREDIS à 5 h. P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS

Capitaine J. F. Aucoin,

Commis F. A. Chauvin.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche et compris Lockport, Lafourche et [illegible] [illegible] [illegible]. Le bateau [illegible] [illegible] [illegible].

15 juillet

Hôtels, Restaurants, &c.

SOURCES DE BLADON.

Le meilleur endroit de Bains du Sud.

Ces CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 150 milles au-dessus de Mobile et à 14 milles de la Nouvelle-Orléans. On y arrive facilement. [illegible]

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux et les ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des [illegible], de la vessie, du foie, de la rate, de la peau, des rhumatismes et des maladies des femmes.

L'hôtel est vaste, et avec les cottages qui sont bien établis et spacieux, peut recevoir trois cents personnes.

Les malades trouveront tous les soins qu'exige leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir, sur un[illegible] UNE SALLE DE BAL, UN CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons à boisson sont imperméables à l'air et on y trouvent pour l'hiver aussi bien que pour l'été. Le bureau est pourvu des liqueurs et des vins [illegible]. [illegible] les MARDIS et SAMEDIS. [illegible]

Pension, par semaine, $15; [illegible] [illegible]. [illegible] [illegible]. [illegible] J. E. [illegible], SEIXAS & CO. [illegible]

J. COHNER & CO., Propriétaires.

16 déc—1an

Restaurant Cosmopolitain,

[illegible]........RUE ROYALE........[illegible]

Entre les Rues Canal et Douane,

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

On y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les gourmets, les gourmands, etc.

Il y a des salons particuliers au premier; des chambres bien meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

[illegible]

53, RUE DU CAMP, 53,

FAIRBANKS & CO.

Ont à vendre les seules BALANCES qui soient justes, telles que:

BALANCES A PLATEAUX,

BALANCES A FLÉAU, pour coton,

BALANCES A FLÉAU, pour sucre.

Balances pour marchands de groceries et droguistes, &c., &c., &c. Enfin, toutes sortes de balances d'un usage général sur cette place.

—Aussi—

MOULINS à cylindre en acier, de Troemner, pour café, le maïs, le blé et les épices. En outre [illegible].

—Aussi—

PRESSES A COPIER, pour lettres, de Shriver, [illegible] à [illegible] [illegible], [illegible] de New-York.

—Aussi—

SERRURES de Babbitt, pour [illegible] à argenté, contre les [illegible] de voleurs. C'est une nouvelle pour mettre à l'abri la petite monnaie que pourrait dérober un employé infidèle ou un passant.

—Aussi—

TUILES pour rigoles à dessécher les terres, et TUILES pour des cheminées où l'on ne pourrait pas employer des briques. Ces tuiles servent également à faire des tuyaux de cheminée. On peut en avoir de 2 à 8 pouces de diamètre.

W. E. BOWMAN, agent,

[illegible]   53, rue du Camp

Sucres, Mélasses et Sirops

SUCRE RAFFINÉ—Sucre en pains, coupés, en morceaux, granulés et en poudre.

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Drip," article supérieur et provenant de la raffinerie [illegible] de la Raffinerie Louisiane.

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP DE MÉLASSE RAFFINÉE—provenant de la raffinerie Crescent City, marques "Orleans", "Crescent", "Pelican."

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasse d'habitation, en barils, demi-barils et tonneaux.

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités, blanc et jaune, en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils.

A. THOMSON & CO.,

No 66 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Manille, en boucauts et en caisses.

A. THOMSON & CO.,

1 oct—1 an   No 66 de la rue Tchoupitoulas.

N. O. GOLD PEN FACTORY,

COIN

St-Charles & Commercial Place

Porte-plumes et crayons sont prêts de [illegible].

NOS PLUMES. Les pointes les plus fines du monde. PLUMES à [illegible]. PLUMES pour dames. PORTE-PLUMES en or.

Nouvelles POINTES faites aux plumes pour 50 cts et 75 cts.   1er déc—1 an

JULIUS LOEFFLER,

[illegible]........RUE ROYALE........[illegible]

Fabricant Mécanicien d'Instruments de Chirurgie a constamment, en mains un choix complet d'instruments, de plâtres, etc.

Il se charge de rebrunir et réparer les instruments et les installations de toute espèce.

3 déc—1an

CHEMINS DE FER.

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

[illegible]

EN CORRESPONDANCE AVEC LES LIGNES QUI FORMENT

"La Route des Montagnes Bleues" grande ligne de la malle pour le Nord et l'Est, et offre aux voyageurs la route la plus directe, la plus courte, la plus rapide et la meilleure pour tous les points des États du Sud, du Nord et de l'Est.

VOIE DIRECTE PAR RAIL, SANS TRANSBORDEMENT EN OMNIBUS OU EN BATEAU.

Le trajet entre la Nouvelle Orléans et New York, se fait en 70 1/2 heures.

Cette route est aussi en correspondance, à Mobile, avec le Chemin de fer de Mobile et de l'Ohio, pour tous les points de l'Ouest, du Nord et de l'Est, et, à Montgomery, avec les lignes de la côte, via Atlanta et Augusta, pour les villes du Nord et de l'Est.

Des Wagons-Dortoirs Pullman's Palace, allant directement à Lynchburg Virginie et à St. Louis, sans changement, sont attachés au train qui part, tous les jours, de la Nouvelle-Orléans à 4:30 de l'après-midi.

Le nouveau chemin—court et direct—qui mène à Louisville par Montgomery et Decatur, sera ouvert au 1er octobre.

A partir du 10 juin, les trains partiront de la Nouvelle-Orléans comme suit:

7:30 A. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS portant la malle pour les villes, la Baie St-Louis, la côte et Mobile.

4 P. M.—TOUS LES JOURS EXCEPTÉ LE DIMANCHE, Train Omnibus pour la côte, allant à Ocean Springs.

4:30 P. M.—TOUS LES JOURS, TRAIN EXPRESS pour les principales villes de la côte et Mobile, en correspondance directe et rapide, avec WAGONS-DORTOIRS, par la route des Montagnes Bleues pour Washington et New York; et avec Wagons-Dortoirs allant directement, par la ligne de Mobile, Ohio et Iron Mountains, pour St. Louis, sans changement.

Ce train porte la malle du Nord et de l'Est.

ARRIVÉES.

Les trains arrivent: De Mobile, à 2:05 P. M. et à 10:30 P. M.; et d'Ocean Springs, à 9 30 A. M.

Bureaux pour la vente des billets — Galveston, au Wharf Morgan; Nouvelle-Orléans, à l'angle des rues du Camp et de la Commune, dans la bâtisse en face, vis-à-vis du City Hotel.

Bagages, [illegible] au point de départ à destination.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des billets.

1er juin—[illegible]

CHEMIN DE FER DE LA NOUVELLE-ORLÉANS, de MOBILE et du TEXAS.

Division de la Louisiane

De la Nlle-Orléans à Donaldsonville, 66 milles.

Convois de passagers tous les jours, de la Nlle-Orléans à Donaldsonville, aller et retour. Billets d'excursion à Donaldsonville, aller et retour, le dimanche, $2 00.

Le train part du dépôt de la rue du Canal, tous les jours, à 7 ch du matin.

Excursions sur le fleuve, tous les Dimanches par le steamer France.

Les passagers et le fret sont reçus au pied de la rue Calliope. On ne reçoit pas comme fret le bois de construction, les briques, les machines lourdes, les gros articles et les articles de grand poids.

Les billets se vendent au coin des rues Camp et Commune, en face du City Hotel, ou bord du ferry FRANCOIS.

G. W. R. BAYLEY, Surintendant-Général.

NORMAN C. JONES, Agent général du fret et des billets.

1er mai—[illegible]

Chemin de Fer Pontchartrain.

[illegible]

A DATER du 15 avril, jusqu'à nouvel ordre, des convois de ce chemin, en ville, sera établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Élysées, près la Levée—

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour—25 cents.

Pour la station de Gentilly—aller et retour—15 cents.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les jours, à 4 heures, et du Lac, une heure après le départ de chaque [illegible].

Un train à vapeur partira de la ville tous les DIMANCHES matin, à 4 heures.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la Station Gentilly devront en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

FRED. J. DIMITRY, [illegible]

[illegible]

Changement d'heures de départ.

A partir du 2 juin 1872, les convois du

Grand Chemin de Fer de Jackson (Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud, Mississippi Central et Mississippi and Tennessee)

Partiront comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Express........	[illegible] A. M.	Express........	[illegible] P. M.
Malle........	[illegible] P. M.	Malle........	[illegible] A. M.
Accommodation	[illegible] P. M.	Accommodation	[illegible] A. M.

Convoi de la malle, tous les jours; convoi express, tous les jours, excepté le dimanche.

Ces convois passeront par la plus rapide voie.

La distance qui sépare la Nouvelle-Orléans de Memphis, Chicago, St.-Louis, Louisville et toutes les villes et stations intermédiaires.

Les Wagons-palais de Pullman, pour le jour et pour la nuit, de la Nouvelle-Orléans à Memphis, Humboldt et Louisville, gratis.

P. S. JONES, Agent pour les billets, Galveston.

A. D. SHELDON, Agent pour les billets, Nouvelle-Orléans.

C. P. ATMORE, Agent-général pour les passagers.

F. S. CAREY, Agent-général pour les billets.

E. D. FROST, Surintendant-général.

[illegible]

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas de Morgan

Départ de la malle des États-Unis entre la Nouvelle-Orléans et Morgan City (Brashear).

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, et se rendra au CONVOI DES MALLES qui part d'Algers à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 50 milles à Schriever, à la Nouvelle-Ibérie [illegible] [illegible] vendus au bureau des passagers.

Le fret pour la paroisse et les débarcadères du Tèche est livré à la Nlle-Ibérie et St-Martinville. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion sera reçu tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté dans des bateaux à vapeur vers toutes les routes. Le fret via l'embranchement de Houma sera pris pour et chargé à Terrebonne, entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. B. Bisland; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de M. J. B. Bisland et celle de M. P. J. Pavy; et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Pavy et celle de M. Butler.

Dans le cas de [illegible] [illegible] [illegible] [illegible] [illegible].

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant [illegible] [illegible] [illegible].

[illegible] PANDELY, Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues [illegible].

[illegible]

Consulat de France.

AVIS [illegible] SEPTEMBRE 1872.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour [illegible], les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs parents ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat.

A	M
Avrignan, Pierre François	Michel François
Abadie, Jean, de Montbourgeon	Morin François
Aubé Fréderic	Morel Édouard
B	Mercier Ferdinand
Brunet, Jean Pierre	Monge Élise
Bassano Pierre	Moreau Dominiquette
Boulign, Mme Justin	N
Burgos André	Nattey Louis et Anatole
C	Nierdo, Castillo et Alexandre
Courtois Édouard	P
Casse M	Prudhomme M, de Natchitoches
Candelier Adolphe	Périllier Eugène
Chesney Joseph	R
D	Rollin Prosper
Després Marie	Richard Mlle Élie
Delsher, née Quartier (Mme Vve)	S
F	Sommes Théodore
Fondrioz Ernest	Segonzac Jean
Fernandez Antony	Salinier Jean
G	T
Granger Mme, née Dupeyré	Truin Emile
J	Tangiano Mme
Jegue Yves	V
Jasis Mme Vve	Valle Jules
Jossé (Les époux)	Vergue Dominiquette

La Chancellerie du Consulat de France, sise rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Vieille-Levée, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.   1er sept.

Bureaux de la Succursale en Louisiane

DE LA COMPAGNIE

MOUND CITY

D'Assurance Mutuelle de la Vie,

A ST-LOUIS, MISSOURI.

Officiers:

JAMES H. BRADY, Président.

A. H. BRITTON, Vice-Président.

R. W. LOMAX, Secrétaire.

GEO. H. HAYTON, Agent général.

SUCCURSALE DE LA LOUISIANE

Bureaux, No 35 de la rue Carondelet.

Officiers:

[illegible], Président.

R. B. [illegible], Vice-Président.

R. B. SUMMERS, [illegible] et Agent général.

MÉDECINS CONSULTANTS.

[illegible], M. D. J. [illegible], M. D.

DIRECTEURS.

R. T. [illegible], [illegible]

[illegible], [illegible]

J. A. [illegible], [illegible]

D. A. [illegible], [illegible]

R. B. [illegible].

Cette Compagnie [illegible] [illegible] [illegible] d'Assurance [illegible] [illegible]

BURE[illegible]

MARDI MA[illegible]

VENTES A [illegible]

Avis.—M. J. [illegible] de ce jour, [illegible] l'Abeille en qualité [illegible]

24 septembre [illegible]

Les Nominat[illegible]

APPEL D'UNE CO[illegible]

Le Comité D[illegible] ayant vu [illegible] pour arriver à [illegible] nous, le parti [illegible] quer la nomina[illegible] conservatrice qu[illegible] faire les nomina[illegible] paroisse d'Orléa[illegible]

L'élection de[illegible] samedi 5 octobre [illegible] diqués par les [illegible] ward, et la [illegible] octobre.

[illegible]